

ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE LAUSANNE OUEST

**Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens – Crissier
Ecublens – Prilly - Renens - Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix**

PREAVIS NO 07/2011-2016

**GESTION
&
COMPTES
2012**

**ORGANISATION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE
BUSSIGNY-PRES-LAUSANNE - CHAVANNES-PRES-RENENS - CRISSIER - ECUBLENS –
PRILLY - RENENS - SAINT-SULPICE -
VILLARS-SAINTE-CROIX**

RAPPORT DU COMITE DIRECTEUR

**A L'ASSEMBLEE REGIONALE
sur sa gestion pendant l'année 2012**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués,

En application de l'article 15 des statuts, le Comité directeur a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pendant l'année 2012, ainsi que les comptes de cet exercice, arrêtés au 31 décembre 2012.

Assemblée régionale **Page : 5**

Sommaire des décisions **Page : 7**

Comité directeur **Page : 10**

Rapport du chef de l'organisation **Page : 11**

Comptes 2012 **Page : 18**

Approbations légales **Page : 26**

Rapport sur la gestion 2012

En date du 21 mars 2007, le Conseiller d'Etat en charge de la Protection civile a lancé le projet de modification de la loi de protection civile devant les représentants des Comités directeurs et les commandants des Organisations régionales de protection civile. Le 28 janvier 2008, Mme J. de Quatro, Conseillère d'Etat en charge de la Protection civile, a présenté le projet AGILE lors du rapport des présidents des Comités directeurs et des commandants des ORPC.

La modification de la loi doit permettre, entre autre, à la Protection civile de s'adapter à l'évolution démographique, de renforcer sa capacité opérationnelle, de maîtriser voire réduire les coûts en favorisant les économies d'échelle, d'appliquer le découpage régional voulu par la Constitution vaudoise qui définit les dix districts en tant qu'unités de base pour le découpage administratif.

Par une convention datant de 1997, l'Organisation Régionale de Protection Civile Lausanne-nord regroupait les communes de Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Prilly et Romanel-sur-Lausanne.

Motivée par la volonté politique de la commune de Lausanne et des huit communes susmentionnées, la restructuration de la Région Lausanne-Nord a débuté dans le courant de l'année 2011. La nouvelle organisation de Lausanne-District est ainsi composée des communes de Cheseaux-sur-Lausanne, Epalinges, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Lausanne et Romanel-sur-Lausanne, soit six communes totalisant plus de 155'000 habitants.

Conjointement et depuis 2009, la commune de Prilly a souhaité intégrer l'ORPC de l'Ouest lausannois et ainsi former à huit communes, la nouvelle région de PCi du district de l'Ouest-lausannois.

Début 2012 et après consultation du service de la sécurité civile et militaire, le comité directeur de l'ORPC ROL a établi et validé un préavis dans ce sens. La modification proposée s'intégrant dans le cadre du projet cantonal de réforme de la Protection civile, celui-ci a été soumis et accepté par l'Assemblée régionale ORPC ROL du mois de juin.

L'intégration de la commune de Prilly à l'ORPC ROL rétroactivement au 1er janvier 2012, a été acceptée par son conseil communal le 8 octobre 2012 ; celle-ci a ainsi quitté officiellement à cette date, la région Lausanne-Nord.

ASSEMBLEE REGIONALE

L'assemblée régionale, d'un effectif de 39 membres, se présentait comme suit au 31 décembre 2012 :

Nom	Prénom	Communes
FORTE	Cédric	Bussigny
GIRARDET	Olivier	Bussigny
HUGGLER	Roland	Bussigny
MEYER	Michael	Bussigny
ZANARDI	Urbano	Bussigny
BAPST	Paul	Chavannes-près-Renens
BEN DASSA	Fahmi	Chavannes-près-Renens
JIRICNY	Vaclav	Chavannes-près-Renens
PEYTRIGNET	Pierre-André	Chavannes-près-Renens
BOSSON	Guy-Paul	Crissier
MARGOT	Daniel	Crissier
RUEGGER	Ernest	Crissier
VEILLARD	Serge	Crissier
CHEBBA	Boubker	Ecublens
CONTI	Pascal	Ecublens
FONTANELLAZ	Blaise	Ecublens
KORKMAZ	Can	Ecublens
LAGRIVE	Gérald	Ecublens
MIEVILLE	Michel	Ecublens
BORER	Georges	Prilly
HANISCH	Youri	Prilly
HENCHOZ	Eric	Prilly
PILET	Olivier	Prilly
SEPPEY	Marianne	Prilly
TARBANGDO	Pierrette	Prilly
BERTHOUD	Jacques	Renens
DINC	Hasan	Renens
GASHI *	Xhevat	Renens
KILINC	Ali	Renens
LOKAJ	Naïm	Renens
ROHRBACH	Daniel	Renens
ROULIER	Jean-Daniel	Renens
ROUYET	Line	Renens
TENDON	Jérôme	Renens
BOREL	André	Saint-Sulpice
MONTAGNER	Sergio	Saint-Sulpice
MOSER	Jean-Louis	Saint-Sulpice
MEDUGNO	Antonio	Villars-Sainte-Croix
ROMON	Jacques	Villars-Sainte-Croix

* Assermentation reportée en 2013

PRÉSIDENT :	MOSER Jean-Louis (<i>jusqu'au 30 juin 2012</i>) MEDUGNO Antonio (<i>dès le 1^{er} juillet 2012</i>)
VICE-PRESIDENT :	HUGGLER Roland
SCRUTATEURS :	MARGOT Daniel BERTHOUD Jacques
SCRUTATEURS SUPPLEANTS :	ZANARDI Urbano MONTAGNER Sergio
SECRETAIRE :	LANG Denis

Membres de la Commission de gestion :

Bussigny-près-Lausanne	MEYER Michael
Chavannes-près-Renens	BEN DASSA Fahmi
Crissier	BOSSON Guy-Paul
Ecublens	FONTANELLAZ Blaise
Prilly	HANISCH Youri
Renens	ROULIER Jean-Daniel
Saint-Sulpice	BOREL André
Villars-Sainte-Croix	MEDUGNO Antonio

Membres suppléants de la Commission de gestion :

Bussigny-près-Lausanne	FORTE Cédric
Chavannes-près-Renens	BAPST Paul
Crissier	RUEGGER Ernest
Ecublens	CONTI Pascal
Prilly	BORER Georges
Renens	ROHRBACH Daniel
Saint-Sulpice	MONTAGNER Serge
Villars-Sainte-Croix	ROMON Jacques

SOMMAIRE DES DECISIONS

SEANCE DU 19 JUIN 2012

Présidence: M. Jean-Louis MOSER

Présents : 27

Absents excusés : 1

Absents non excusés : 5

Assermentation

Conformément à la Loi sur les communes et les statuts de l'association, il a été procédé à l'assermentation de Mme Line Rouyet (Renens) et de M. Michel Miéville.

- Préavis 03/2011-2016 Gestion & Comptes 2011

C'est à l'unanimité que l'assemblée a accepté les conclusions du préavis, tendant à adopter les comptes et donner décharge au comité directeur sur la gestion et les comptes de l'exercice 2011.

- Préavis 04/2011-2016 Intégration PCI Prilly dans ORPC ROL et modification de statuts

C'est à l'unanimité que l'assemblée a accepté les conclusions du préavis, tendant à

- autoriser rétroactivement au 1^{er} janvier 2012, l'adhésion de la Commune de Prilly à l'Organisation régionale de protection civile Bussigny-près-Lausanne - Chavannes-près-Renens – Crissier - Ecublens - Renens - Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix sous réserve de l'approbation du Conseil communal de Prilly ;
- accepter les modifications des statuts et du règlement de l'Assemblée régionale.

Election du Président de l'assemblée régionale

Avec l'accord unanime des délégués, l'assemblée a accepté que les élections statutaires aient lieu à mains levées.

A l'unanimité, l'assemblée a élu pour une année à la Présidence, M. Antonio Medugno, délégué de la Commune de Villars-Ste-Croix.

Election du Vice-président de l'assemblée régionale

A l'unanimité, l'assemblée a élu pour une année à la Vice-présidence, M. Roland Huggler, délégué de la Commune de Bussigny.

Election de deux scrutateurs et de deux scrutateurs suppléants

L'assemblée a élu tacitement MM. Daniel Margot et Jacques Berthoud en qualité de scrutateurs, et MM. Urbano Zanardi et Serge Montagner en qualité de scrutateurs suppléants.

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2012

Présidence: M. Antonio MEDUGNO

Présents : 21

Absents excusés : 6

Absents non excusés : 6

Assermentation

Conformément à la Loi sur les communes et les statuts de l'association, il a été procédé à l'assermentation de M. Pierre-André Peytrignet (Chavannes-près-Renens) en remplacement de M. Eugène Ménétreay, démissionnaire.

Préavis 05/2011-2016 – Budget 2013

L'assemblée a adopté à l'unanimité le budget 2013 de l'ORPC tel que proposé par le comité directeur. Ce budget prévoit, aux charges et aux revenus, un montant de Fr. 1'462'300.--.

INSTALLATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE PRILLY DU 21 NOVEMBRE 2012

Présidence : M. Etienne ROY, Préfet

Conseillers intercommunaux convoqués : 39

Conseillers intercommunaux présents : 31

Conseillers intercommunaux excusés : 8

Membres du Comité de direction convoqués : 8

Membres du Comité de direction présents : 6

Membres du Comité de direction excusés : 2

Suite au rattachement de la PCI de Prilly à l'ORPC ROL et sous la présidence de M. Etienne Roy, Préfet, l'assemblée régionale s'est réunie en séance extraordinaire afin de procéder à l'installation et assermentation, pour la fin de la législature 2011 – 2016, des délégués de Prilly ainsi que de l'élection d'un membre au Comité directeur. Le rattachement de la PCI de Prilly a été soumis en date du 8 octobre 2012 au Conseil communal de Prilly, qui l'a accepté à l'unanimité.

Les assermentations ont été effectuées conformément à la Loi sur les communes et les statuts de l'association.

- Ont été élus et assermentés, comme délégués communaux à l'Assemblée régionale pour la Commune de Prilly

Mme Marianne Seppey
Mme Pierrette Tarbangdo
M. Georges Borer
M. Youri Hanisch
M. Eric Henchoz
M. Olivier Pilet

et afin de repourvoir un siège de délégué vacant pour la commune d'Ecublens

M. Boubker Chebba
(En remplacement de M. M. Leuba, démissionnaire)

- A été élu et assermenté, M. Bertrand Henzelin, Municipal, comme membre du Comité de direction pour la commune de Prilly
- A été élu, M. Youri Hanisch comme membre à la Commission de gestion pour la commune de Prilly
- Ont été élus, comme membres suppléants à la Commission de gestion, M. Georges Borer pour la commune de Prilly et M. Paul Babst pour la commune de Chavannes-près-Renens (en remplacement de M. E. Menetrey, démissionnaire).

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2012

Présidence: M. Antonio MEDUGNO

Présents : 31

Absents excusés : 8

- **Préavis 06/2011-2016 - Crédits complémentaires 2012 & Budget 2013 révisé pour 8 communes**

L'assemblée a adopté à l'unanimité les crédits complémentaires 2012 et le budget 2013 révisé pour 8 communes de l'ORPC tel que proposé par le comité directeur, soit :

- d'accorder des crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2012 de Fr. 51'200.-- ;
- d'accepter la calculation de la participation des huit communes pour l'année 2012 ;
- d'adopter le budget de fonctionnement 2013 de l'ORPC révisé pour huit communes, d'un montant total de Fr. 1'505'300.--.

COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur s'est réuni à 6 reprises, les 6 mars, 5 avril, 2 mai, 21 août, 17 octobre et 27 novembre pour le projet d'intégration de la PCI de Prilly et la gestion courante de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le comité a adopté les préavis suivants :

- Préavis 03/2011-2016 Gestion & Comptes 2011, portant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2011 ;
- Préavis 04/2011-2016 Intégration PCI Prilly dans ORPC ROL et modification de statuts, portant sur l'intégration de la PCI de la commune de Prilly dans l'ORPC ROL et les modifications inhérentes des statuts de l'organisation ;
- Préavis 05/2011-2016 - Budget 2013 portant sur le budget prévisionnel de l'année 2013 ;
- Préavis 06/2011-2016 - Crédits complémentaires 2012 & Budget 2013 révisé pour huit communes, portant sur une demande de crédits complémentaires pour l'année 2012 et sur le budget 2013 révisé suite à l'intégration de la PCI de Prilly au 1^{er} janvier 2012.

Le comité directeur a décidé, lors des diverses séances, de :

- Sur la base du préavis favorable et motivé du Commandant, le comité directeur a nommé définitivement au 1^{er} avril 2012, Monsieur Patrick Brot au poste de chef logistique et technique au sein de l'ORPC ROL ;
- Nonobstant la régression de l'IPC, de maintenir inchangés les salaires du personnel, à l'instar d'autres collectivités publiques ;
- Maintenir inchangée la participation à la couverture d'assurance maladie du personnel ;
- Valider le planning de travail et tableau des délais 2013.

RAPPORT DU CHEF DE L'ORGANISATION

1. Préambule

La mise en attente des nouvelles projections du calendrier prévu pour l'application de l'entrée en vigueur du projet AGILE étant toujours d'actualité, les activités de l'ORPC se sont concentrées sur son passage de 7 à 8 communes, particulièrement sur les premières mesures d'intégration des constructions et du matériel, ceci faisant suite à la première étape réalisée déjà en 2011 et concernant la reprise des cadres et du personnel de milice provenant de la commune de Prilly.

2. Suite du projet AGILE (réforme de la PCI vaudoise)

Aujourd'hui, le paysage des régions de PCI vaudoise se trouve en voie de restructuration et se compose actuellement de 18 régions, dont les 2 nouvellement complétées entre fin 2011 et 2012, soit Lausanne District (6 communes (+5)) et Ouest Lausannois (8 communes (+1)).

Les régions de Gros-de-Vaud, Morges et Nyon sont actuellement en pleine restructuration par rapport aux dimensions «AGILE 10 districts/régions».

A ce jour ont été dissoutes les régions de Lausanne Nord, Aubonne-Rolle et Cossonay; leurs communes sont déjà réparties dans la structure des nouvelles régions ou en cours.

L'intégration de la commune de Prilly dans l'ORPC Ouest Lausannois s'est concrétisée le 8 octobre 2012, par le vote de son Conseil communal et l'acceptation de son adhésion à l'unanimité. L'assemblée générale de l'ORPC ROL à 7 communes avait auparavant avalisé l'ouverture à nos amis "Prilliérans".

On peut relever l'excellent travail effectué par les instances politiques à chaque étape et le bon réglage administratif qui a permis d'appliquer un budget de l'ORPC à 8 communes avec rétroactivité au 1^{er} janvier 2012.

3. Protection de la population

Instauré depuis le 1^{er} janvier 2004 et confirmé dans les nouvelles bases légales en vigueur, ce concept garde toute sa valeur et les partenaires cités en-dessous sont régulièrement confrontés dans l'exercice de la collaboration intersécuritaire. Ces partenaires sont et s'activent dans les domaines suivants:

- La police, ordre et sécurité.
- Les sapeurs-pompiers, sauvetage et lutte contre les sinistres en général.
- Les services de la santé publique, premiers secours et prise en charge médicale.
- Les services techniques, approvisionnement, évacuation et infrastructures.
- La protection civile, protection, assistance et appui.

4. Bilan de capacité de l'ORPC ROL

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'intervention régionale de l'Ouest Lausannois – FIROL, compte 86 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2012. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la compose permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des Autorités, des services communaux ou autres intervenants.

Les contraintes professionnelles des incorporés de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Jusqu'à aujourd'hui, la FIROL était composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et formant un détachement où la proportion de cadres était largement dominante (env. 70%). Cette situation était due principalement au fait que les cadres présentaient une plus-value quant aux jours de service nécessaires à l'exercice de cette fonction. Dans le nouveau cadre bataillonnaire, la FIROL sera constituée en compagnie de type B, d'un effectif réglementaire de 117 personnes structurées selon les règles d'une unité comportant le nombre de sections adapté aux besoins et conduite par un encadrement mieux proportionné.

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement.

5. Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2012, les contrôles de l'effectif dénombraient 775 incorporés formés, 371 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. On doit malheureusement constater que depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2011, 46 arrivées /99 départs et 2012, 43 arrivées /93 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement

- 43 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au centre de compétences du SSCM à Gollion (CCPP).
- 60 personnes ont suivi des cours complémentaires aux centres d'instruction de Gollion, de la Rama à Lausanne, de Schwarzenburg et ainsi accompli 236 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des "paiements de galons", intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 01.01.2010.
- 24 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promu à un grade supérieur.

Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers (Organisés par l'ORPC ROL, soit : 1'291 personnes – 3'135 jours de service)

** Remarque : La même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.*

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et	784	1919

	gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des neuf journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.		
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	88	258
3	Entretien du matériel et des constructions.	72	193
4	Services d'utilité collective, interventions.	347	765
	Totaux :	1291	3135

Commentaires par position :

1. Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique, bactériologique et chimique (NRBC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont compris.

2. La FIROL (Formation d'Intervention Régionale de l'Ouest Lausannois) a été entraînée dans des services "ad hoc". Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1.

En 2012, comme en 2011, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective ce qui a pour effet de plafonner le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique.

3. Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.

4. L'appui à la collectivité et aux partenaires se répartit comme suit :

- Appui et collaboration au profit de l'Association du **COSADOCA** - Consortium de Sauvegarde du patrimoine Documentaire en cas de Catastrophe (ACV-UNIL-EPFL) réalisé dans le contexte de l'exercice des 19 et 20 mars 2012 et regroupant les cadres responsables et spécialistes des 3 partenaires du Consortium, les directions des régions PCi de Lausanne District et Ouest Lausannois, ainsi que leur contingent composé des membres FIR et spécialistes PBC. Ce partenariat s'est retrouvé à Lausanne, dans le ventre du Palais de Rumine, Place de la Riponne et plus particulièrement dans l'enceinte des collections de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire.

Les thèmes d'entraînement traitaient de la sauvegarde des 2'500 volumes ayant subi des dégâts dus au feu, à l'eau et au vandalisme. Le dispositif et les infrastructures d'exercice ont été installés en coopération avec la PBC de Lausanne District, les formations d'intervention FIR de Lausanne District et de la ROL, avec le soutien des sapeurs-pompiers du SPSL de la Ville de Lausanne. La complexité des actions menées dans des conditions difficiles au sein d'une structure ancienne ont révélé de nombreuses questions et recherches de solutions pragmatiques, adaptées à l'amélioration des préparatifs en vue d'un engagement, si une telle situation devait se produire en ces lieux ou ailleurs. Pour ce premier exercice en milieu urbain, les procédures testées depuis 2006 par le COSADOCA en coopération avec la Protection civile, ont fait la preuve de leur efficacité tant au niveau de la rapidité de l'évacuation des collections sinistrées, que du tri, du choix et de l'exécution des traitements d'urgence.

- Le lundi 27 août 2012, de 18h00 à 22h00, l'état-major du SDIS de Renens participait à un exercice en commun avec l'ORPC ROL dans le cadre de la construction de PCi du Croset à Ecublens. Les thèmes en étaient:

- Montage et démonstration d'utilisation du poste de conduite à l'engagement (PCE) mobile, en version module de «tentes-vitabris», ainsi que son dispositif aide à la conduite ;
- Visite du Poste de conduite régional de l'ORPC ROL (PCO), monté et équipé dans la perspective de son utilisation au profit de la conduite inter-sécuritaire dans la journée officielle de l'inauguration du district de l'Ouest Lausannois «Cap sur l'Ouest» du dimanche 23 septembre 2012.

Cette soirée d'échanges fut des plus intéressantes, puisqu'elle a permis aux officiers présents des deux corporations de mieux se connaître et par la même occasion de savoir quelles sont les capacités d'engagement de chacun; ces approches sont nécessaires pour la complémentarité des concepts d'engagement en partenariat et seront reconduits avec tous les partenaires dans la continuité de nos activités en commun.

- Appui en réseau radio et télématique, sanitaire et logistique de l'action « Destiny » au profit de la Ligue vaudoise contre le cancer, Ecublens, les 14 et 15.07.12.
- Suite des planifications et des mesures d'organisation en cas de canicules avérées, maintien de la collaboration active entre les partenaires sécuritaires, la PCi, les référents communaux et sous l'impulsion de Monsieur le Préfet du district.
- Exercice spécial NBC du 3 au 6 septembre 2012, sous le signe de la formation et du perfectionnement des contingents engagés au montage et à l'utilisation des tentes spéciales "UTILIS" du SEVEN, en collaboration directe avec l'ORPC Lausanne District et la division secours et incendie du SPSL (sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne).

Le lundi 3 septembre était lui réservé à une formation particulièrement intéressante sur les menaces et les risques de contamination recensés dans le domaine du NRBC. Plusieurs partenaires, dont le laboratoire NBC de Spiez, des spécialistes du domaine militaire, des représentants du SEVEN, de la division «secours et incendie» du SPSL et de l'institut de radiophysique appliquée, nous ont instruits et éclairés sur ces matières et les dangers qu'elles représentent pour l'homme.

Cet exercice combiné entre les régions PCi Lausanne District, Lausanne Est et Ouest Lausannois avait pour objectifs d'établir une doctrine d'exploitation valable en tout temps des tentes de décontamination SDC15 et MDC 50, en établissant un climat de confiance et la garantie de la montée en puissance.

L'exercice spécial avec les partenaires a eu lieu sur le site de l'EPFL en collaboration avec le domaine «sécurité, prévention et santé» du site et sous la conduite de M. Eric Du Pasquier, chef de la sécurité.

- "Cap sur l'Ouest" du dimanche 23 septembre 2012, journée officielle de l'inauguration du District de l'Ouest Lausannois.
Le Commandant de l'ORPC ROL fait partie du groupe de travail et siège dans les séances préparatoires entre 2010 et juillet 2012. Le contingent des 200 miliciens sera engagé dans le cadre d'un service convoqué régulièrement et selon le programme d'instruction 2012. Ce soutien de la PCi a été demandé par l'Autorité préfectorale, préavisé favorablement par le Comité Directeur de l'ORPC et accepté par le Service Cantonal de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM).

Missions reçues / dispositif / instruction :

Contrôler le parcours des 23 km et ses accès par des jalonneurs/régulateurs de circulation et sous la conduite de POLOUEST.

Renforcer la POLOUEST dans la mise en place de dispositifs d'obstacles et balisages sur certains tronçons du parcours.

Assurer la préparation et la distribution des collations/lunch destinées à tout le domaine sécuritaire (300 thermo pack).

Réceptionner et organiser la distribution des 22'000 gobelets "ECO" et des 10'000 gourdes à eau, offertes par Eau Service, dans les 8 communes et avec le concours de l'agence publicitaire La Boîte d'Events.

Mettre à disposition et organiser le PCO (poste de conduite opération) régional dans la construction PCi du Croset à Ecublens, sous la responsabilité et le commandement d'un officier de la POLOUEST (selon délégation du Préfet). Les domaines sécuritaires suivants étaient représentés dans l'état-major (ad hoc):

- POLOUEST (officiers + opérateurs)
- Santé Publique (officiers du 144 + DPMA Lausanne)
- ECA (inspecteur district + opérateurs + officiers SDIS des Corps du district)
- Samaritains (responsable du dispositif + assistants)
- Technique (Transports publics Lausannois + Morges-Bière-Cossonay)

Conclusion:

L'organisation d'un tel dispositif de soutien à une manifestation de grande envergure permet à l'ORPC de fonctionner dans des conditions difficiles et lui apporte de riches expériences très utiles au renforcement de son état opérationnel. Le domaine de la conduite en partenariat sécuritaire a été particulièrement apprécié de tous et permet de renforcer cette collaboration en poursuivant la mise en place d'un concept d'engagement propre au district de l'Ouest Lausannois.

- TELETHON 2012, 7 et 8 décembre. Exploitation des sites de collecte et logistique générale, avec la précieuse collaboration des municipalités de Chavannes-près-Renens et de Renens, des Services d'incendie et de secours de Chamberonne et Renens, des bénévoles de Chavannes-près-Renens, Ecublens et environs ainsi que de diverses sociétés et groupements locaux. C'est encore le magnifique montant de presque CHF 90'000.-- qui a été versé au compte de Téléthon Suisse et pour la collecte 2012.

6. Constructions de l'ORPC et abris privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 13 constructions de protection, les 2 locaux annexes et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlé par les instances fédérales et cantonales ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

13 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année; elles sont réparties dans les catégories suivantes, 9 du domaine privé, 4 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois.

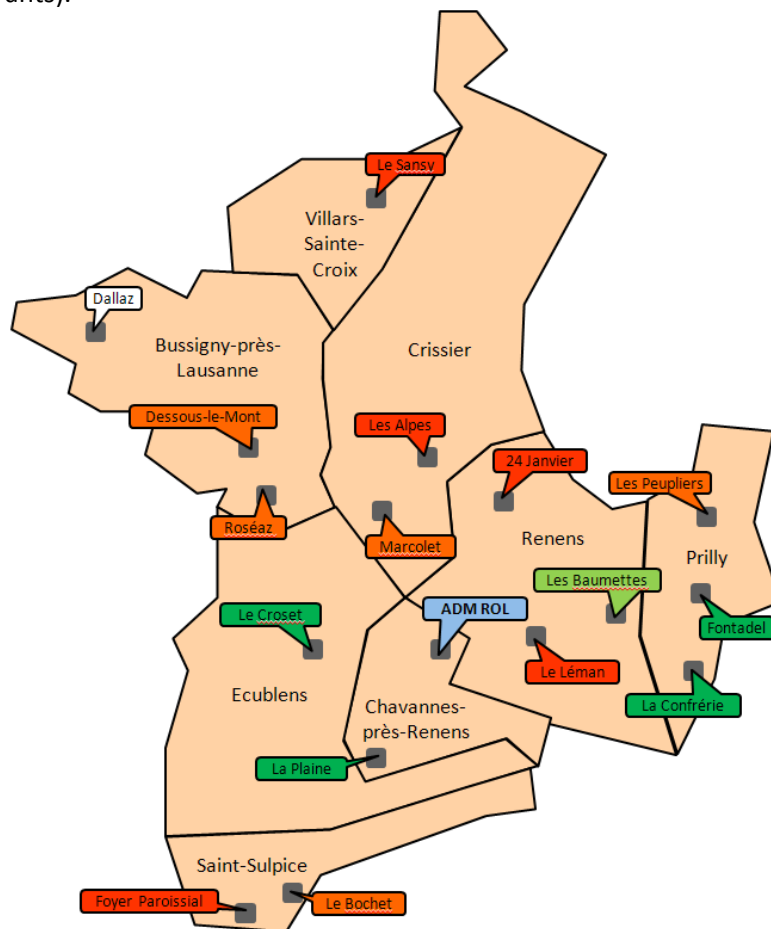
Les contrôles périodiques de l'entretien des abris se sont déroulés selon le programme établi à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total se sont 355 abris qui ont été visités dans les 2 phases; 317 sont conformes et en ordre; les 38 autres seront reconduits en 2013. La reprise de ce potentiel de protection et de son entretien sur le programme informatique se poursuit.

Les constructions FIR au nombre de 2, sud-ouest (La Plaine/Chavannes-près-Renens), nord-est (Fontadel/Prilly), le poste de commandement régional du Croset/Ecublens, ainsi que les installations de la Confrérie (atelier-hangar/Prilly), seront totalement équipées et opérationnelles en permanence au niveau 1 (de couleur vert foncé sur le plan).

S'ajoute à ce dispositif prioritaire la construction des (Baumettes/Renens), destinée à l'hébergement d'urgence et d'envergure (accueil et hébergement de 150 à 200 personnes).

Les constructions niveau 2, matériel technique limité et base logistique réduite, au nombre de 5 (en orange sur le plan).

Les constructions niveau 3, attribuées au stockage et réserves, au nombre de 5 (en rouge sur le plan). La construction de Dallaz à Bussigny est en mains de la commune sur convention avec l'ORPC. La construction de Dessous-le-Mont à Bussigny est aujourd'hui transformée à l'usage de l'accueil des migrants (50 personnes) et gérée dans le cadre du programme et par l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants).



7. Personnel professionnel et administration

L'effectif du personnel professionnel représente toujours 710% d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 10 personnes au 31 décembre 2012. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC monte en puissance, depuis les compléments retrouvés en 2011 et les apports de chacun s'avèrent aujourd'hui adaptés aux besoins nouvellement déterminés par l'arrivée de Prilly.

8. Conclusions

L'ORPC ROL dispose aujourd'hui d'un potentiel en agents professionnels adapté et compétent, prêt à relever les défis de la nouvelle structure régionale. L'attention portée au maintien de la capacité, du dynamisme et d'un fort contingent d'encadrement de milice, doit rester une priorité de tous les instants. C'est en garantissant ces efforts continus que l'ORPC consolidera son niveau opérationnel et sa fiabilité. La protection civile rejoignant la POLOUEST sur les mêmes limites territoriales, le concept sécuritaire du district va prendre plus de consistance en optimisant la collaboration, la conduite et la coordination en cas d'événement majeur.

C'est dans cette optique que les représentants des corps sécuritaires vont travailler et permettre les associations nécessaires ouvrant à notre district les meilleurs dispositions et moyens face aux risques menaçant son territoire.

Le soutien technique du SSCM et l'appui permanent des Autorités communales contribuent grandement à cet état de fait et confortent les acteurs de l'ORPC ROL dans leur engagement.

COMPTES 2012

Les comptes 2012 ont été adoptés par le comité directeur dans sa séance du 30 avril 2013.

Ils figurent ci-après en annexe au présent rapport.

La répartition entre les huit communes membres de l'ORPC est effectuée proportionnellement au nombre d'habitants des communes membres, selon la statistique officielle arrêtée au 31 décembre 2011, conformément à l'article 15 lettre i) des statuts.

Les comptes ont été contrôlés par la fiduciaire Intermandat SA à Lausanne. Ils ont été jugés exacts et conformes aux dispositions légales et réglementaires.

Ils présentent, aux charges comme aux revenus, une somme de Fr. 1'398'255.70.

CONCLUSIONS

Au vu des éléments invoqués ci-dessus, le comité directeur vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

L'ASSEMBLEE REGIONALE DE L'ORPC

1. Après avoir pris connaissance du rapport de gestion pour l'année 2012, donne décharge au comité directeur sur ladite gestion telle que présentée dans le présent rapport ;
2. Après avoir pris connaissance des comptes de l'ORPC, arrêtés au 31 décembre 2012, adopte les comptes tels que présentés et en donne décharge au comité directeur.

Adopté par le comité directeur dans sa séance du 30 avril 2013.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le président : Le secrétaire :

Olivier Golaz

Denis Lang

Annexe : Comptes 2012 de l'ORPC

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS		Comptes 2012		Budget 2012	Comptes 2011
		Charges	Revenus		
		1'398'255.70	1'398'255.70	1'503'900.00 -1'503'900.00	1'262'408.13 -1'262'408.13
<u>100</u>	<u>Autorités</u>	36'524.20	0.00	37'300.00	28'423.15
100.3001	Traitements	1'120.00		1'200.00	1'910.00
100.3003	Jetons de présence	5'643.50		6'100.00	5'579.00
100.3030	Cotisations AVS-AF-AC	0.00		50.00	0.00
100.3050	Assurances de personnes	35.70		50.00	24.25
100.3185	Autorités, autres rémunérations	29'725.00		29'800.00	20'563.90
100.3199	Frais divers	0.00		100.00	346.00
<u>111</u>	<u>Administration</u>	633'987.40	11'965.72	664'700.00 -10'500.00	615'033.23 -21'467.62
111.3011	Traitements	368'578.70		376'000.00	360'971.35
111.3030	Cotisations AVS-AF-AC	32'250.05		33'400.00	31'488.95
111.3040	Cotisations à la caisse de pensions	51'258.00		52'000.00	49'567.20
111.3050	Assurances de personnes	10'496.90		12'000.00	10'034.00
111.3060	Indemnités et remboursements de frais	7'245.45		8'500.00	8'085.50
* 111.3090	Autres charges du personnel	1'055.00		6'500.00	929.85
* 111.3100	Imprimés et fournitures de bureau	16'570.90		25'000.00	19'460.40
* 111.3111	Achats de mobilier, machines et matériel	10'127.95		12'000.00	7'443.70
111.3123	Electricité	2'460.35		3'000.00	2'495.15
* 111.3141	Entretien des locaux	3'025.20		1'000.00	496.20
* 111.3151	Entretien du mobilier et des machines	8'997.65		12'000.00	8'738.70
* 111.3161	Loyers	38'862.40		44'500.00	42'004.85
111.3163	Location d'installations techniques	8'618.40		8'600.00	8'618.40
111.3170	Frais d'expositions et de manifestations	3'785.70		3'000.00	2'523.45
* 111.3180	Affranchissements, téléphones, licences & div.	47'116.35		44'600.00	40'935.08
* 111.3199	Cotisations, honoraires fiduciaire et frais divers	6'538.40		5'500.00	4'240.45
111.3210	Intérêts des emprunts à court terme	0.00		100.00	0.00
111.3521	Participation aux frais d'administration	17'000.00		17'000.00	17'000.00
111.4221	Revenus des comptes courants & divers		190.32	-300.00	-435.77
111.4360	Remboursements de tiers		532.65	-2'000.00	-1'854.25
111.4361	Remboursements de traitements		11'106.75	-8'000.00	-11'784.40
111.4368	Recette exceptionnelle		0.00	0.00	-7'143.35
111.4410	Part à la taxe sur le CO ²		136.00	-200.00	-249.85
<u>350</u>	<u>Bâtiments</u>	155'502.75	61'066.15	183'000.00 -59'500.00	129'802.05 -90'700.85
* 350.3110	Achats de mobilier, matériel, machines	23'264.10		16'000.00	8'511.00
* 350.3120	Chauffage, éclairage, eau	80'432.75		102'000.00	85'159.25
* 350.3130	Fournitures et marchandises	3'815.25		5'300.00	5'575.15
* 350.3141	Entretien des bâtiments et des locaux	10'614.60		14'200.00	7'791.80
* 350.3150	Entretien du mobilier, matériel, machines	4'389.95		5'800.00	6'134.80
350.3161	Loyer	16'200.00		16'200.00	0.00
* 350.3180	Assurances de choses, transports	16'316.10		22'000.00	14'050.05
350.3199	Cotisations, dons et frais divers	470.00		1'500.00	2'580.00
350.4271	Produits des locations des constructions		8'148.35	-8'000.00	-24'440.00
* 350.4360	Remboursements de tiers		5'716.80	-4'500.00	-25'679.85
350.4511	Subsides		47'201.00	-47'000.00	-40'581.00

Remarques

- 111.3090 Formation continue différée.
- 111.3100 Utilisation parcimonieuse des imprimés et fournitures de bureau.
- 111.3111 Une facture prévue à ce compte dans le budget 2012 a été finalement imputée au compte 111.3141 ce qui entraîne un écart favorable à ce poste.
- 111.3141 Voir remarque compte 111.3111.
- 111.3151 Poste pouvant fluctuer en fonction des interventions sur le matériel informatique.
- 111.3161 L'écart favorable affiché à ce compte provient essentiellement de montants des décomptes de chauffage moins importants que les années précédentes.
- 111.3180 La mise en place de la gestion électronique du courrier a généré un dépassement du budget dans ce compte pour 2012.
- 111.3199 SSPBC (Société Suisse de Protection des Biens Culturels), cotisation 2012 : Fr. 50.--
FSPC (Fédération Suisse de Protection Civile), cotisation 2012 : Fr. 1'650.--
Honoraires révision des comptes par la fiduciaire : Fr. 4'050.--
Taxe d'élimination ancien copieur : Fr. 788.40
- 350.3110 Poste essentiellement influencé par l'opportunité de reprendre du matériel et des équipements (steamer - chambre froide) lors de la cessation de l'utilisation de la Construction PCi des Baumettes par AFIRO (Association pour la Formation Initiale, la Réadaptation et l'Occupation).
- 350.3120 Les coûts concernant la Construction PCi des Baumettes ont baissé de manière significative en 2012. Ceci est dû, entre autres, à la fin de l'utilisation des locaux par AFIRO à fin avril 2012.
- 350.3130 L'adhésion de la commune de Prilly, à l'ORPC de l'ouest lausannois, n'a pas engendré en 2012 autant de coûts que prévu.
- 350.3141 Voir remarque compte 350.3130
- 350.3150 Voir remarque compte 350.3130
- 350.3180 Primes d'assurances de choses : Fr. 14'782.85
Frais de ramassage des déchets : Fr. 1'533.25.
- 350.4360 Ce poste est encore influencé en 2012 par la participation aux frais d'énergie, d'eau et de ramassage des déchets pour la mise à disposition d'un tiers (AFIRO) de la Construction PCi des Baumettes à Renens.

ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS			Comptes 2012		Budget 2012	Comptes 2011
			Charges	Revenus		
* 660	<u>Instruction et planification générale</u>		118'593.85	97'050.00	135'800.00 -95'000.00	97'697.05 -83'936.40
660.3011	Traitements		8'156.30		9'000.00	7'434.55
660.3013	Soldes		41'929.60		48'000.00	29'723.30
660.3030	Cotisations AVS-AF-AC		119.00		300.00	85.40
660.3050	Assurances de personnes		38.35		100.00	24.85
660.3060	Substance, indemnités et rembt de frais		45'481.95		55'000.00	36'666.70
660.3090	Autres charges du personnel		4'919.30		4'500.00	2'946.85
660.3100	Fournitures de bureau		378.50		200.00	1'005.65
660.3110	Achats de matériel		3'289.50		1'200.00	3'538.10
660.3130	Fournitures et marchandises		3'850.75		4'500.00	4'579.05
660.3150	Entretien du matériel		0.00		500.00	2'931.60
660.3160	Location d'installations et de matériel		10'138.05		12'000.00	8'646.00
660.3199	Frais divers		292.55		500.00	115.00
660.4350	Ventes et prestations diverses			3'000.00	-3'000.00	-956.40
660.4511	Subsides			94'050.00	-92'000.00	-82'980.00
<u>661</u>	<u>Matériel d'unité, véhicules</u>		453'647.50	10'082.25	483'100.00 -16'700.00	391'452.65 -8'735.70
* 661.3011	Traitements		326'635.50		338'000.00	277'894.15
* 661.3030	Cotisations AVS-AF-AC		26'741.40		29'200.00	21'887.60
* 661.3040	Cotisations à la caisse de pensions		36'870.00		37'600.00	29'290.80
* 661.3050	Assurances de personnes		10'360.45		11'800.00	8'378.30
661.3060	Indemnités et remboursements de frais		421.05		1'000.00	280.00
661.3090	Autres charges du personnel		1'058.75		1'000.00	1'195.00
661.3110	Achats de matériel, équipement, véhicules		22'207.90		26'000.00	25'160.80
661.3120	Achat d'énergie et carburant		7'392.05		8'500.00	6'653.85
661.3130	Fournitures et marchandises		4'070.90		7'000.00	3'062.30
661.3155	Entretien des véhicules		5'213.60		5'000.00	4'876.95
* 661.3156	Entretien de matériel et équipement		563.10		4'000.00	132.80
661.3163	Location de machines et véhicules		88.40		500.00	86.10
661.3186	Assurances de choses		10'597.00		12'000.00	11'202.70
661.3199	Frais divers		1'427.40		1'500.00	1'351.30
661.4350	Ventes et prestations diverses			0.00	-500.00	-604.65
* 661.4361	Remboursements de traitements			10'013.65	-16'000.00	-8'024.00
661.4410	Part à la taxe sur le CO ²			68.60	-100.00	-107.05
661.4511	Subsides			0.00	-100.00	0.00
* <u>662</u>	<u>Participation des communes</u>		0.00	1'218'091.58	0.00 -1'322'200.00	0.00 -1'057'567.56
662.4521	Participation des communes	68'974 hab.		1'218'091.58	-1'322'200.00	-1'057'567.56
662.4521.11	Participation de Bussigny	8'088 hab.		142'835.34	-156'899.05	-150'576.52
662.4521.12	Participation de Chavannes	6'897 hab.		121'802.09	-133'153.75	-127'788.08
662.4521.13	Participation de Crissier	7'214 hab.		127'400.36	-138'732.85	-133'142.34
662.4521.14	Participation d'Ecublens	11'340 hab.		200'266.17	-216'213.35	-207'500.64
662.4521.15	Participation de Renens	20'044 hab.		353'980.16	-380'864.40	-365'516.75
662.4521.16	Participation de St-Sulpice	3'277 hab.		57'872.33	-62'994.55	-60'456.05
662.4521.17	Participation de Villars-Ste-Croix	672 hab.		11'867.63	-13'115.70	-12'587.18
662.4521.18	Participation de Prilly	11'442 hab.		202'067.50	-220'226.35	0.00

Remarques

- 660 Les rubriques de ce groupe de comptes dépendent du nombre et du genre de services organisés ainsi que du nombre de participants.
- 661.3011 En 2012 et par rapport à 2011, cette rubrique enregistre une dotation de personnel supplémentaire (préposé au matériel) de 0.5 ETP (Equivalent Temps Plein).
- 661.3030 Voir remarque compte 661.3011.
- 661.3040 Voir remarque compte 661.3011.
- 661.3050 Voir remarque compte 661.3011.
- 661.3156 Recours à des ateliers d'entretien, hors ORPC de l'ouest lausannois, inférieurs aux prévisions.
- 661.4361 Remboursements de traitements, des jours autorisés de service donnant lieu à des APG, inférieurs aux prévisions.
- 662 La calcul de la participation des communes aux charges nettes de l'ORPC de l'ouest lausannois tient compte en 2012 de la population de la Commune de Prilly.

TABLEAU DES COMPTES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE

**ORGANISATION REGIONALE DE
PROTECTION CIVILE
DE L'OUEST LAUSANNOIS**

Tableau des comptes d'investissements par nature

Totaux

Dépenses	Recettes	+ Augmentation - Diminution
0.00	0.00	0.00

ORGANISATION REGIONALE DE PROTECTION CIVILE DE L'OUEST LAUSANNOIS		ACTIF	PASSIF
BILAN AU 31.12.2012			
<u>910</u>	<u>Disponibilités</u>	209'789.08	
9100	Caisses	2'399.40	
9101	Chèques postaux	145'749.28	
9102	Banques	61'640.40	
<u>911</u>	<u>Débiteurs et comptes courants</u>	187'858.58	
9111	Comptes courants débiteurs	186'928.58	
9115	Débiteurs	930.00	
<u>913</u>	<u>Actifs transitoires</u>	38'970.80	
9139	Actifs transitoires	38'970.80	
<u>920</u>	<u>Engagements courants</u>		388'133.72
9200	Créanciers		89'123.60
9206	Comptes courants créanciers		299'010.12
<u>925</u>	<u>Passifs transitoires</u>		48'484.74
9259	Passifs transitoires		48'484.74
T O T A U X		436'618.46	436'618.46

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2012

Institutions	Années	Engagements	Appareils	Montants
Devillard Romandie SA	2012	Contrat de location	Photocopieur	fr. 30'882.60 TTC

APPROBATIONS LEGALES

Approuvés par le comité directeur dans sa séance du 30 avril 2013

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le Président :

Le secrétaire :

Olivier Golaz

Denis Lang

Approuvés par l'assemblée régionale dans sa séance du 18 juin 2013

AU NOM DE L'ASSEMBLEE

Le Président :

Le secrétaire :

Antonio Medugno

Denis Lang

Visés par la Préfecture du district de l'Ouest lausannois,
le